

REGLEMENTS

Réunion du 5 mars 2018

Présidence : M. LARANJEIRA
Présents : MM. ALBAN, CHBORA, DI BENEDETTO
Visioconférence : MM. BEGON, DURAND
Assiste : Mme GUYARD, service des licences.

RAPPEL

Article 5.b des Règlements Généraux de la LAuRAFoot (Section 3 – Les clubs) : Pour toute demande par messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur FOOTCLUBS sera prise en compte.

RECEPTIONS RECLAMATIONS

Affaire N° 036 R3 Ouest D St Julien Chapeuil 1 - FC Riom 2
Affaire N° 037 R3 Ouest A Lempdes Sports 2 - St Riomois Condat 1
Affaire N° 038 R1 Est B Lyon La Duchère As 2 - Hauts Lyonnais 1
Affaire N° 039 Futsal R1 Phase 2 Pont Claix Futsal 1 Martel Caluire As 1

DECISIONS DOSSIERS LICENCES

DOSSIER N° 9

Situation de SABATIER Jean-Marc (senior) – FC VERSOUD – 504450 – club quitté : USVO GRENOBLE (523821)

Ce dossier ayant fait l'objet d'une instruction et d'une décision de la Commission Régionale de discipline, il sera dirigé vers celle-ci pour suite à donner quant à l'absence de régularisation des pièces demandées.

DOSSIER N° 10

Situation de MELAB Rachid (senior) – FC VAULX EN VELIN - 504723

Ce dossier ayant fait l'objet d'une instruction et d'une décision de la Commission Régionale de discipline, il sera dirigé vers celle-ci pour suite à donner quant à l'absence de régularisation des pièces demandées.

DOSSIER N° 11

Situation de BENSAGGAR Jessim et FAURE Jessim – LYON CROIX ROUSSE F. - 516402

Ce dossier ayant fait l'objet d'une instruction et d'une décision de la Commission Régionale de discipline, il sera dirigé vers celle-ci pour suite à donner quant à l'absence de régularisation des pièces demandées.

DOSSIER N° 12

Situation de DIALLO Alioune (U13), MIDOL Jean luc (senior) – FC VALSERINE - 590301

Ce dossier ayant fait l'objet d'une instruction et d'une décision de la Commission Régionale de discipline, il sera dirigé vers celle-ci pour suite à donner quant à l'absence de régularisation des pièces demandées.

DOSSIER N° 12

Situation de DINC Serkan (senior) – US NANTUA - 527613 – club quitté : FC VALSERINE (590301)

Ce dossier ayant fait l'objet d'une instruction et d'une décision de la Commission Régionale de discipline, il sera dirigé vers celle-ci pour suite à donner quant à l'absence de régularisation des pièces demandées.

DECISIONS RECLAMATIONS

AFFAIRE N° 036 R3 Ouest D

Saint Julien Chapeuil 1 N° 520784 Contre Riom FC 2 N° 508772

Championnat : Senior Niveau : Régional 3 Ouest Poule : D - Match N° 24146.2 du 25/02/2018

Suite au courriel reçu le 05 mars 2018 du club du FC Riom concernant la rencontre référencée ci-dessus,
Ce dossier relève de la Commission Régionale d'Appel Réglementaire, à la suite de la décision prise par la Commission Régionale Sportive en date du 27 février 2018 parue au PV officiel du 1^{er} mars 2018, ayant reprogrammée la rencontre.

AFFAIRE N° 037 R3 Ouest A

Lempdes Sport 2 N° 518527 Contre Saint Riomois Condat 1 N° 508748

Championnat : Senior Niveau : Régional 3 Ouest Poule : A - Match N° 24344.2 du 25/02/2018

Suite au courriel reçu le 27 février 2018 du club de St Riomois Condat concernant la rencontre référencée ci-dessus,
Ce dossier relève de la Commission Régionale d'Appel Réglementaire, à la suite de la décision prise par la Commission Régionale Sportive en date du 27 février 2018 parue au PV officiel du 1^{er} mars 2018, ayant reprogrammée la rencontre.

Le Président

Le Secrétaire

A. LARANJEIRA

K. CHBORA